



PLANNING PISCINE 2021-2022

JOUR	Créneaux	Couloirs Bassin sportif	Vestiaires garçons/ filles	Surveillance	Licenciés concernés
LUNDI	06h45 à 08h15	5- 6	A et B	MÉLISANDE	Compétions et tous les loisirs adultes
LUNDI	18H00 à 20h00	PUBLIC	PUBLIC	MELISANDE	École de triathlon groupe ELITE
LUNDI	19H45 à 21h00	5- 6	C impair D impair	MÉLISANDE	Compétitions et loisirs plus Adultes École de triathlon performance
MARDI	06h45 à 08h15	1-2-3	A et B	MÉLISANDE	Compétions et tous les loisirs adultes/ ELITE École de triathlon
MARDI	12h00 à 13h30	2	A et B	CLUB Albi triathlon	Compétitions Adultes Loisirs plus Adultes ÉLITE Ecole de tri
JEUDI	06h45 à 08h15	1-2-3	A et B	MÉLISANDE	Compétions et tous les loisirs adultes/ ELITE École de triathlon
JEUDI	18h00 à 19h00	2-3	A et B	MÉLISANDE	Groupe découverte 2
JEUDI	19h00 à 20h00	5-6	A et B	MÉLISANDE	Groupe Performance
JEUDI	20h00 à 21h00	5-6	A et B	MÉLISANDE	Compétitions Adultes Loisirs plus Adultes
VENDREDI	06h45 à 08h15	5- 6	A et B	MÉLISANDE	Compétions et tous les loisirs adultes ÉLITE Ecole de tri
VENDREDI	12h00 à 13h30	2	A et B	CLUB Albi triathlon	Compétitions Adultes/ Loisirs plus Adultes
SAMEDI	09h00 à 10h00	5-6	A et B	VINCENT ou MÉLISANDE	Groupes découverte 1 et 2
SAMEDI	09H00 à 11h00	5-6	A et B	VINCENT ou MÉLISANDE	Groupe ELITE
DIMANCHE	07h45 à 09h15	1-2-3	A et B	JEAN LOUIS LENA ENCADREMENT CLUB	Formation BNSSA Compétions et tous les loisirs adultes

CONSIGNES

- * Les triathlètes **devront attendre impérativement l'accord du responsable d'encadrement ou surveillant pour entrer dans l'eau**. En cas de non respect de cette règle, le club ne sera pas tenu responsable en cas d'incident ou d'accident.
- * Le contrôle du pass sanitaire sera effectué en début de chaque créneau.
- * L'accès aux vestiaires sera possible dix minutes avant l'heure du créneau réservé, la sortie s'effectuera trente minutes au maximum après l'heure de fin du créneau réservé.
- * Vestiaires A/ C impair pour les hommes
- * Vestiaires B/D impair pour les femmes
- * L'adhérent ne respectant pas les horaires ainsi que les couloirs prescrits par la convention, entraînera l'annulation par l'autorité compétente de la carte délivrée pour une période donnée ou définitivement le cas échéant.
- *La carte encodée doit être présentée à chaque passage. En cas d'oubli de celle ci, votre accès sera refusé.
- *Si votre carte n'a pas été remise à jour en début de saison (avec le coupon délivré par le club), l'accès sera aussi refusé.
- *Si pour n'importe quelle raison, la surveillance ne peut être assurée sur un créneau :celui est annulé, votre accès sera interdit. Vous devrez donc vous acquitter d'une entrée payante si le créneau se situe sur une période d'accès public.